DLP 12-10-81864594

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

BULLETIN N° 214 (Edition Générale n° 25/81 du 8 Octobre 1981)

POMMIERS - POIRIERS

TRAITEMENTS d'AUTOMNE

TAVELURES

Pour réduire les risques de contamination primaire au printemps 1982, il est utile de viser à détruire au mieux les formes de conservation hivernales du champignon. Pour cela nous conseillons d'effectuer l'un des traitements suivants ou bien les deux selon la gravité de l'attaque observée cette année.

- un traitement avant ou au début de la chute des feuilles avec l'une des matières actives homologuées contre la tavelure. Eviter les benzimidazoles (bénomyl, carbendazim , méthylthiophanate) s'ils ont déjà été employés (en particulier contre les maladies de conservation).
- un traitement avec une solution d'urée à 5 % (10 à 12 Kg de perlurée 46 %/hl d'eau) pendant le premier tiers de la chute des feuilles. Ce traitement active la chute des feuilles et leur décomposition.

CHANCRES

La plupart des vergers de notre région, notamment en Gâtines, sont atteints de chancres. Il est donc important de réaliser deux à trois traitements à base de cuivre (500 g de cuivre métal/hl):

- le premier quand le tiers environ des feuilles sont tombées
- le second après la chute de toutes les feuilles
- le troisième lors du débourrement

A noter que le cuivre permet aussi de lutter contre les diverses bactérioses s'attaquant aux arbres fruitiers.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU

Le troisième vol est terminé. Les traitements sont désormais inutiles.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 8.10.1981
Préc. Note : Bulletin n° 213 du 22.9.81

P 473